Image not found or type unknown

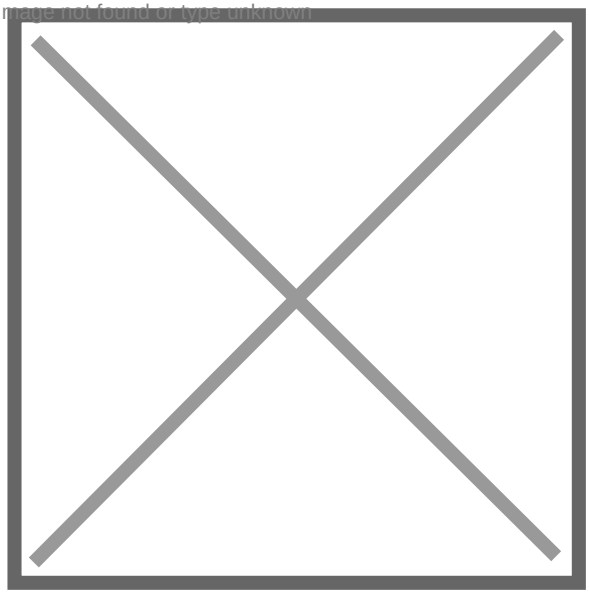

Pon permis de conduire indispensable a mon travail a été invalidé

Par **mimiboo**, le **23/06/2009** à **09:55**

Bonjour,
je viens de me faire invalider mon permis de conduire suite a la perte totale de mes points.cela fait 3 mois et je n ai pas été mis au courant.
je suis employé en cdi depuis 2 ans dans une société d ambulance ou mon travail consiste a conduire toute la journée.
que va t il ce passer, est ce que je vais me faire licencier pour faute grave et est ce que je pourrai avoir droit au chomage?
je suis déséspéré, j ai absolument besoin de travailler.
merci de votre aide.

Par **lepetitvins**, le **25/07/2009** à **15:59**

[citation]Ce n'est pas l'égal je le conçois mais ....[/citation]

suite du message effacé..... le petitvins a reconnu que son premier post n"est pas légal.

Par **Visiteur**, le **25/07/2009** à **16:06**

pour lepetitvins

le forum a pour but de donner des info claires et précises et respectant le droit.

j'efface donc vos messages incitant à contourner la loi.

a bon entendeur.....

Par **Visiteur**, le **25/07/2009** à **16:13**

[citation]que va t il ce passer, est ce que je vais me faire licencier pour faute grave et est ce que je pourrai avoir droit au chomage? [/citation]

a défaut de vous proposer un poste dans les bureaux, oui vous risquez le licenciement pour cause réelle et sérieuse..

oui vous aurez droit au chomage.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés